

Historique des parcelles

Pour l'usage historique, c'étaient très anciennement des terres agricoles comme l'on en trouvait partout en Sologne. Depuis 2000, certaines avaient encore la vocation de terres de cultures jusqu'aux alentours de 2010 (cultures d'abord céréalières puis pour le gibier). Mais globalement, plutôt une destination de fourrage par la réalisation de bottes de foin. Depuis 2018-2020, plus personnes n'y fait du foin, et l'on se tourne progressivement vers une lande arborée. Les propriétaires ont passé par deux fois des broyeur afin de limiter cette transition. Mais cela est devenu trop coûteux.

Traitement des zones humides

Concernant les zones humides, Des mesures ont été prises pour les identifier, par des sondages pédologiques, avant de décider de boiser les parcelles.







A la suite de ces sondages, et par l'avis d'un professionnel forestier, il a été déclaré qu'aucune des ces parcelles, n'est une zone humide, comme le montrent ces relevés pédologiques.

Inventaire flore :



Figure 1 : Epilobe à tiges carrées



Figure 2 : Saule roux



Figure 3 : Grande oseille



Figure 4 : Ajonc, Molinie bleu, Bouleau



Figure 5 : Cirse à feuilles lancéolées

Densité du boisement

La densité sera celle d'un boisement forestier. C'est-à-dire entre 1300 et 1600 tiges par hectares